

N°948

du 09
SEPTEMBRE
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.6 Sous financement de la BADEA
et de la BID, à fin septembre

Le projet de développement de la plaine de Djagblé mis en branle

P.3 Bilan des **dépenses publiques** sur les six premiers mois de l'année 2016

La masse salariale en hausse de 15%

P.2 Du 20 au 24 Septembre

La Chine fait son cinéma à Lomé

P.5 FOOTBALL / Championnat national D1 et D2

Le démarrage du championnat maintenu au 11 septembre 2016



Sani Yaya, Ministre de
l'Economie et des Finances

P.4 Préservation des ressources forestières

L'Autorité pense à un marché physique de bois pour freiner la fraude

P.7 Pour juguler efficacement les épidémies au Togo

Le PNUD et l'OMS accompagnent financièrement les unités d'alerte

PA-LUNION

.com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Edward Snowden invente une coque iPhone anti-espionnage

Le lanceur d'alerte Edward Snowden a travaillé avec le hacker Andrew "bunnie" Huang sur une coque-batterie pour iPhone capable de détecter toute tentative de surveillance à distance. L'objectif est de fournir aux journalistes ainsi qu'aux activistes un moyen de se protéger contre une mise sur écoute, un vol de données ou une géolocalisation.

Hier avait lieu aux États-Unis la conférence Forbidden Research du prestigieux MIT Media Lab, qui explore les frontières entre la recherche éthique ou non éthique en matière informatique. À cette occasion, l'ancien agent de la NSA Edward Snowden est apparu en visioconférence pour présenter, avec le hacker Andrew "bunnie" Huang, une invention open source qui permet de protéger les individus - en particulier les journalistes et activistes - contre des risques de mise sur écoute à travers leur téléphone portable.

On sait en effet que, même éteint ou mis en "mode avion", un téléphone peut être écouté s'il a été modifié ou piraté pour activer le microphone ou la caméra, ou pour transmettre des informations copiées sur le smartphone, pendant qu'il semble en sommeil. C'est cela que l'invention cherche à contrer.

L'idée détaillée dans cet article de recherche consiste à réaliser une coque de smartphone avec batterie, en l'espèce pour un iPhone 6 de 4,7 pouces, dans laquelle est inséré un oscilloscope miniature. Le dispositif va alors surveiller en permanence l'activité électrique du circuit utilisé par le modem sans fil et détecter lorsque le modem est utilisé pour écouter ou transmettre des informations alors que le téléphone est censé être en "mode avion" et ne plus émettre ni recevoir aucune donnée. L'activité des modules Wi-Fi, GPS, NFC et Bluetooth est également vérifiée par la même méthode.

Un prototype de la coque prêt d'ici un an

L'ensemble des calculs est réalisé par un processeur indépendant situé directement dans la coque, et non par le téléphone mobile, pour éviter toute neutralisation du dispositif par piratage du téléphone ou mise à jour du firmware. De même, l'information sur le statut du téléphone et l'absence d'activité électromagnétique est affichée sur la coque, qui pourra émettre une alerte sonore, voire désactiver la batterie automatiquement.

Un prototype devrait être conçu d'ici un an, et mis en production si les deux hommes obtiennent les financements suffisants. Les plans et codes sources utilisés seront mis à disposition de tous. D'autres améliorations sont par ailleurs prévues, pour inspecter aussi les accès aux fichiers au sein du smartphone. La conférence de présentation peut être vue sur cette vidéo YouTube, à partir de la 47e minute.

Une maison solaire et une voiture électrique partagent leur énergie

Dans l'avenir pas très lointain, notre maison et notre voiture électrique pourraient mettre en commun leur énergie. Aux États-Unis, des chercheurs du laboratoire Oak Ridge sont passés du concept à la pratique en se servant de l'impression 3D pour fabriquer une maison et une voiture qui partagent leur électricité. Dans une interview de Futura-Sciences sur EDF Pulse, Roderick Jackson, le chercheur qui a piloté ce projet inédit, nous en dévoile les détails.

L'avènement des énergies renouvelables, et en particulier des panneaux solaires domestiques, conjugué à celui des voitures électriques offre des pistes inédites pour inventer de nouveaux usages. C'est précisément ce qu'a cherché à faire une équipe de l'Oak Ridge Laboratory (Tennessee, États-Unis) à travers le projet AMIE (Additive Manufacturing Integrated Energy). À l'aide d'une imprimante 3D de grande dimension, des chercheurs ont créé une petite maison alimentée par des panneaux photovoltaïques ainsi qu'une voiture hybride roulant au gaz et à l'électricité.

La maison alimente la voiture et vice-versa

La maison transmet son surplus d'énergie à la batterie de la voiture qui fait de même en sens inverse lorsqu'elle est stationnée et connectée à l'habitat par un système à induction. L'idée est de créer une "relation symbiotique" entre deux des principaux consommateurs d'énergie que nous utilisons quotidiennement. Il s'agirait de créer des micro-réseaux susceptibles d'offrir une autonomie aux personnes n'ayant pas un accès fiable à l'électricité mais aussi d'optimiser l'efficacité entre la production et la consommation d'énergie renouvelables.

L'Oak Ridge Laboratory n'est pas le seul à explorer l'idée de créer un cercle vertueux entre l'habitat et l'automobile. En France notamment, de grands acteurs du secteur de l'énergie planchent sur ce type de scénario. "Nous travaillons sur des projets similaires à AMIE, mais dans une perspective élargie, qui englobe également le lieu de travail et les sites de production", explique Thomas Bladier, responsable de programme R&D et innovation chez EDF, que Futura-Sciences a rencontré lors du salon VivaTechnology.

Cinéma

La Chine fait son cinéma à Lomé



Dans les années du Parti Unique, les Togolais étaient plutôt habitués à regarder des films nord-coréens (en langue coréenne) très connotés communistes, avec des héros de guerre, présentant une vision manichéenne du monde. Le public entravait couic à la langue coréenne mais la compréhension globale de ce cinéma passait. La fin du monolithisme politique et l'arrivée du multipartisme, la chute du Mur de Berlin ont ringardisé ce cinéma, qui avait tout de même son public. Exit le cinéma nord-coréen !

Les temps ont changé. La renaissance politique de la Chine, sous la conduite d'une économie puissante, a donné un coup de

pouce aux arts. Le cinéma chinois, avec son marché de plus d'un milliard de consommateurs a le vent en poupe. Mais la Chine a besoin de faire découvrir sa culture au monde entier. On connaît déjà certains de ses artistes plasticiens et écrivains de talent, dont un Nobel. Qui du cinéma ?

L'occasion est donnée au public togolais de le découvrir grâce à la semaine du cinéma sino-togolais, qui aura lieu du 19 au 24 septembre, d'après un communiqué de l'ambassade de Chine à Lomé.

Une dizaine de longs métrages sera présentée au grand public dans différents quartiers de Lomé

ainsi qu'à Baguida et Zanguéra. C'est la première fois qu'une manifestation de ce type est organisée au Togo.

Agenda des projections :
Bè Kodjindi-20 septembre ;
Centre des jeunes d'Amadhome-20 septembre
Centre confucius (Université de Lomé)-21 septembre
Collège Saint Joseph-21 septembre.
Centre communautaire de Tokoin-22 septembre
Ceg Agoè-22 septembre
Tokoin Forever-septembre
Ceg Agoè-Est-23 septembre
Zanguéra-24 septembre
Lycée de Baguida-24 septembre

Polémique

La colère d'Edgar Morin

Dans *La fin de l'intellectuel français? De Zola à Houellebecq (La Découverte, 2016)*, l'écrivain israélien Shlomo Sand parle du naufrage de la pensée française, conduite malheureusement par des penseurs et des écrivains qui ont abandonné toute critique du capitalisme pour se concentrer sur l'islam, devenu leur obsession. La pensée française est devenue l'idéologie de la droite extrême. Parmi ces intellectuels, anciens maoïstes, il y a bien sûr la star Bernard-Henri Levy, à la base de la guerre française en Libye, Michel Houellebecq, auteur d'un roman islamophobe, *Soumission*, l'académicien Alain Finkielkraut, essayiste raciste, Robert Menard, ex-journaliste anti-droits humains et raciste, sans parler d'Eric Zemmour. Ils sont les chouchous des médias.

Mais quand il y a une figure intellectuelle qui a de la hauteur dans cette France qui se lepénise, les médias essaient de l'enfoncer voire le ringardiser en le livrant à la vindicte populaire. Ainsi le très sérieux Magazine Littéraire a également essayé d'égratigner pour de mauvaises raisons, le philosophe Edgar Morin, juif soupçonné d'antisémitisme. Il leur a répondu. Nous vous proposons la lettre de ce sociologue libéral dont la pensée a nourri la France et l'Occident.

Le sociologue et philosophe Edgar Morin répond à la chronique de Maurice Szafran, directeur éditorial du Magazine Littéraire, parue en septembre et intitulée «Naufrage d'un intellectuel».

Paris, le 4 septembre 2016
Auteur de *La Fumeur* d'Orléans, je sais comment une information sans fondement peut être tenue pour certitude et disposer de pseudos preuves. Je suis moi-même depuis que j'ai critiqué la politique répressive d'Israël à l'égard des Palestiniens, victime d'une rumeur calomniatrice qui assure que je souhaite l'élimination ou la destruction de l'État d'Israël. Or aucun propos, aucune déclaration, aucun écrit de ma part ne témoigne d'un tel souhait. À l'origine de cette rumeur, il y a sans doute des fanatiques pour qui la moindre critique d'Israël est antisémitisme, et qui attribuent au critique une idée ou pensée qui leur est étrangère mais permet de les lapider psychiquement.

Je vous serai donc reconnaissant, vue que l'article de Szafran a repris cette méchante rumeur, de faire état de mon démenti. Je souffre de ce que la calomnie, issue d'esprits fanatiques en état d'hystérie, qui voient des ennemis dans des critiques et travestissent leur pensée, se soit répandue auprès de braves gens ignorants ou crédules et qui me considèrent non seulement comme antisémitisme, mais aussi, puisque d'origine juive, comme traître. J'en ai un peu assez d'être traître, je l'ai été sous Vichy, je l'ai été pendant la guerre d'Algérie, j'ai été traître au communisme, et depuis 15 ans je suis traître au judaïsme.

J'ai d'ailleurs donné mon point de vue sur la condition juive et sur Israël dans mon livre paru au Seul

Le Monde moderne et la condition juive que l'on pourrait facilement lire s'il se trouvait facilement en librairie, et auquel je renvoie pour tous ceux qui seraient intéressés sur ma vraie pensée sur ces problèmes.

Par ailleurs je reprends ici le courriel que je vous ai adressé quand j'ai pris connaissance de l'article me concernant de Maurice Szafran dans le Magazine Littéraire qui me stigmatise à partir d'un mien tweet : « Les barbares tuent indistinctement par attentats suicides, les civilisés tuent indistinctement par missiles et drones. »

Sans doute les missiles et drones visent des objectifs de guerre, mais nos informations et le film américain *God Killing* nous montrent qu'ils font beaucoup plus de victimes civiles que militaires. Si le parallèle est abusif, il comporte à mon avis l'évocation de notre propre barbarie que l'on tend à occulter.

D'où cet autre tweet : « Toute la barbarie est seulement chez l'ennemi, n'est-ce pas ? »

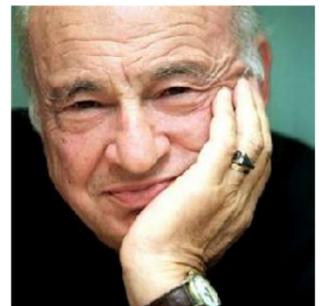
Or j'en ai jamais pensé ni dit que « la barbarie première pèse davantage sur Bush et ses alliés que sur les émir et califes de Daech », ni « renvoyé dos à dos bourreaux et victimes » et par là « débouaner l'assassin ». Et l'hallucination atteint son comble quand Szafran assure que j'ai « accouru au secours des fanatiques musulmans et de leur communicants les islamo-gauchistes ».

Du coup sur la base de ce seul tweet, Szafran me salit d'une tache

ineffaçable et annonce urbi et orbi mon naufrage intellectuel.

Il suffit de lire mes écrits notamment après les attentats pour savoir ce qu'il en est. Toute ma vie, j'ai répugné à l'hystérie de guerre qui non seulement rend aveugle sur l'ennemi mais détecte des complices imaginaires. C'est vrai que je n'ai jamais été anti-allemand quand je combattais les nazis, et je ne suis ni anti-arabe, ni antimusulman. J'ai aussi pensé qu'il y avait, comme l'avait vu Benjamin, de la barbarie dans toute civilisation y compris la nôtre, et qu'une autocritique de notre civilisation est nécessaire, comme le premier l'avait osé le « marrane » Montaigne suivi en cela par Montesquieu.

Je trouve déplorable et trop fré-



quent que l'on prête à autrui les idées stupides ou mauvaises qu'il n'a pas.

Les périls et angoisses de notre temps font qu'hélas les délires vont s'aggraver de toutes parts, mais j'espère que les îlots de rationalité et de sensibilité demeureront notamment dans une revue littéraire comme la vôtre.

Edgar Morin



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossivi TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Bilan des dépenses publiques sur les six premiers mois de l'année 2016

La masse salariale en hausse de 15% à cause des députés et des rappels

* Les investissements à seulement 35,9%

Late Pater

C'est connu, officiellement, les recettes totales de l'Etat n'ont été recouvrées qu'à 45,7% à fin juin 2016, correspondant à un montant de 289,5 milliards de francs Cfa sur les 633,9 milliards de francs Cfa prévus au budget. Au point où le commentaire de la Direction de l'Economie indique : «*les recettes non liquides représentent 14,7% des recettes totales, ce qui n'est pas un bon signe pour l'atteinte de l'objectif annuel (...)* des efforts doivent être faits pour accroître les recouvrements des impôts indirects (...) le Commissariat des Douanes et Droits Indirects risque de ne pas atteindre ses objectifs à fin décembre 2016 s'il ne redouble pas d'efforts, notamment en matière de maîtrise des exonérations et chèques trésor ; maîtrise des recouvrements de la TVA et des droits et taxes à l'importation ; lutte contre la fraude et l'évasion fiscale». Qu'à cela ne tienne, il faut toujours dépenser. Et le rapport souligne que les dépenses totales, composées des dépenses courantes et prêts nets et des dépenses d'investissement

prévues respectivement pour 489,4 milliards et 322,2 milliards de francs Cfa par le budget de l'Etat, gestion 2016, ont été exécutées pour des montants respectifs de 233,6 milliards et 115,5 milliards de francs Cfa à fin juin 2016, soit des taux d'exécution respectifs de 47,7% et de 35,9%. En glissement annuel, les dépenses courantes et prêts nets et les dépenses d'investissement ont connu des hausses respectives de 13,5% et 27,1%. Le total représente 43,0% des prévisions annuelles de 811,6 milliards.

Le niveau d'exécution des dépenses courantes et prêts nets s'explique en partie par le retard dans la mise à disposition des services des fiches d'autorisation des dépenses. Les dépenses courantes budgétaires comprennent essentiellement les dépenses de personnel, de biens et services, de transferts et subventions et d'intérêts dus sur la dette publique. Les dépenses de personnel, encore appelées masses salariales, contiennent l'ensemble des traitements des agents de l'Etat. Au 30 juin 2016, ces dépenses sont exécutées pour un montant de 84,0 milliards pour une prévision annuelle



Le chantier du boulevard du Mono à Lomé (Archives)

de 183,8 milliards, soit un taux d'exécution de 45,7%. Par rapport à fin juin 2015, on note une augmentation de 15,0% due essentiellement aux augmentations de salaire des députés à l'Assemblée nationale et des membres des institutions de la République, d'une part, et aux rappels d'avancement des agents de l'Etat recrutés dans l'éducation, la santé et la sécurité, d'autre part.

Le poste des dépenses de biens et services concerne les dépenses d'achats de matériels courants, de fournitures ou de services et prend en compte les dépen-

ses fiscales (exonérations fiscales et chèques trésor) des régies financières. Elles sont prévues au budget annuel pour un montant de 136,1 milliards et sont exécutées à 71,1 milliards, soit un taux d'exécution de 52,3%. En glissement annuel, on note une augmentation de 33,2%. Ce niveau d'exécution se décompose en dépenses de matériels pour 19,0 milliards et de communes diverses pour 45,7 milliards dont 39,4 milliards pour les exonérations fiscales et chèques trésor de l'OTR. Elle s'explique essentiellement par le recouvrement, au premier semestre 2016, des restes à recouvrer des chèques trésor de l'année 2015 par le Commissariat des Impôts.

Quant aux dépenses de transferts et subventions, elles concernent les virements effectués par l'Etat pour soutenir ses sous-se-

cteurs ou d'autres secteurs de l'économie (les subventions aux entreprises publiques, les subventions aux établissements publics autonomes et aux collectivités locales, les bourses d'études) mais aussi les dépenses liées à la participation de l'Etat aux organisations internationales, comme les contributions diverses. Elles ont connu un niveau d'exécution de 53,4 milliards de francs Cfa, soit 46,1% de l'objectif annuel de 115,7 milliards prévu par le budget. Par rapport à la même période de 2015, on note une diminution de 12,1%. Ce niveau d'exécution se décompose essentiellement en subventions pour 37,9 milliards, bourses et stages pour 3,5 milliards et contributions diverses pour 11,8 milliards de francs Cfa.

Les intérêts dus au titre de la dette publique sont ordonnancés à un montant de 24,8 milliards, pour une prévision annuelle de 50,4 milliards, soit un taux d'exécution de 49,2%. Dans ce lot, les intérêts dus à la dette intérieure se sont élevés à 16,0 milliards pour une prévision budgétaire annuelle de 32,8 milliards, comprenant 6,1 milliards d'intérêts sur les emprunts obligataires et 9,1 milliards sur les bons du Trésor ; tandis que les intérêts dus à la dette extérieure se chiffrent à 8,8 milliards pour une prévision de 17,6 milliards. Enfin, constitués des avances pour achats de véhicules, des avances exception-

nelles, avances sur salaires pour crédits d'enlèvement des véhicules, des tiers débiteurs et leurs remboursements, on note un remboursement de 0,2 milliard de francs Cfa pour les prêts nets prévus pour un montant nul au budget.

Parallèlement, les dépenses d'investissement ordonnancées sur ressources externes se chiffrent à 34,2 milliards pour une prévision de la loi de finances de 144,9 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 23,6%. Il s'agit des dépenses effectuées sur emprunts liés aux projets et des dons liés aux projets. Au 30 juin 2016, le Togo a bénéficié de dons projets pour 11,8 milliards, soit un taux d'exécution de 9,9% du budget annuel. Les emprunts projets s'élevaient à 22,4 milliards, soit un taux de réalisation de 38,8% de l'objectif annuel. Les dépenses d'investissement sur financement interne, exécutées pour un montant de 81,3 milliards, soit 45,9% des prévisions annuelles, sont constituées des dépenses ordonnancées par la Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan (DFCEP) pour un montant de 39,1 milliard, le SAFER pour 4,8 milliards et les dépenses d'investissement payées par le Trésor et enregistrées sur un compte d'imputation provisoire en attente de régularisation pour un montant de 37,4 milliards.

Pour faire un nouveau bilan des réformes et mieux avancer

La 8^{ème} revue de la gestion des finances publiques, c'est mardi !

La revue de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques au premier semestre 2016 se tient le 13 septembre prochain à Lomé. Comme lors des rendez-vous précédents, elle se veut un espace de dialogue constructif réunissant les acteurs de la réforme de la gestion des finances publiques ainsi que les partenaires techniques et financiers, pour discuter des réformes essentielles. Elles permettent également de convenir des voies et moyens pour mettre en œuvre les dites réformes, en mobilisant les acteurs nationaux et en impliquant les partenaires techniques et financiers à mieux orienter leurs interventions. Il s'agira de la 8^{ème} revue de réforme des finances publiques après le 1^{er} round en décembre 2012. Le point sur les avancées opérées est attendu.

Le 29 mars 2016, les résultats de la 7^{ème} revue de mise en œuvre du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques (PA-RGFP) à fin décembre 2015 indiquaient 211 mesures réalisées (46%), 180 mesures partiellement réalisées (39%) et 71 mesures non réalisées (15%), sur un total de 462 mesures. A fin 2014, les taux étaient respectivement de 39%, 41% et 20%, sur un total de 441 mesures programmées. Le nombre total de mesures du PA-RGFP ayant augmenté avec la

prise en compte des nouvelles mesures, notamment celles en rapport avec le plan stratégique et opérationnel de l'Office togolais des recettes. Les réalisations ont ainsi suivi une trajectoire croissante au cours des trois dernières années (28% en 2013). Par exemple, à fin décembre 2015, on notait que six des huit directives de l'Uemoa relatives à l'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques ont été transposées, soit 75%. Le taux d'application de ces directives s'est établi à 25% pour les années 2014 et 2015. Il était dit que les directives sur la comptabilité matière et sur le régime financier des collectivités territoriales étaient en cours de transposition dans l'ordonnancement juridique togolais. Les directives portant sur la fiscalité indirecte intérieure ont été transposées, sauf celle relative à l'harmonisation de la taxation des produits pétroliers...

En ce qui concerne les directives relatives à l'union douanière, on observe que les textes ont été transposés à 50% ; l'application était faite à 83,3% à fin décembre 2015. Tandis que les travaux d'élaboration de textes d'application de la loi portant code des douanes ont connu un retard, parallèlement aux directives de l'Uemoa sur la passation des marchés publics qui ont été transposées à 50% et appliquées à 80%. Le texte formalisant

l'observatoire des finances locales – un cadre de concertation entre les acteurs de l'administration publique et les partenaires techniques et financiers – était en cours de finalisation. Pendant que le Fonds d'appui aux collectivités territoriales n'est toujours pas opérationnel.

Les directives sur le blanchiment de capitaux ont été transposées et appliquées à 100%. Toutefois, il était nécessaire de renforcer les capacités techniques et financières de la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) afin de lui permettre d'assumer les missions qui lui sont assignées au cours de l'année 2016. Pour la mobilisation des ressources, un taux de réalisation de 58% (37 mesures) était enregistré, 33% de mesures partiellement réalisées et 9% de mesures non réalisées. Au contraire, la création des services de contrôle différé des déclarations au sein des directions territoriales n'avait pas été effective à fin décembre 2015. Et, pour la mobilisation des ressources extérieures, les 6 mesures programmées sont toutes demeurées en cours de réalisation à fin décembre 2015. Vis-à-vis du renforcement du contrôle, on notait que, sur 33 mesures programmées, 9 étaient réalisées (27%) et 9 non réalisées, etc. A la fin, il ne sera pas exclu de chanter les mêmes refrains sur les goulots d'étranglement.

Après la nomination d'un intérimaire à Lomé en juillet Le FAGACE entame le recrutement de son nouveau DG

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) a lancé, depuis le 24 août dernier, un avis d'appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet pour le recrutement d'un Directeur Général à son siège à Cotonou au Bénin. Le cabinet – à qui sera confiée l'exécution de la mission – doit donc être spécialisé dans le recrutement de cadres de haut niveau. Le délai d'exécution des travaux ne doit pas excéder deux mois à compter de la date de signature du contrat. Peuvent prendre part à la consultation, les cabinets de réputation internationale spécialisés dans le recrutement de personnel de haut niveau, la formation et les conseils en ressources humaines, installés ou ayant une représentation dans l'un des Etats membres du FAGACE et répondant aux critères définis dans les documents du dossier d'appel d'offres. Lequel dossier d'appel d'offres peut être consulté et acheté auprès du secrétariat particulier du Directeur Général du FAGACE, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille francs Cfa. Le paiement peut se faire par virement bancaire sur le compte du FAGACE. Les offres doivent être déposées



Mme Mawékouta ABOU AISSAH, DG par intérim du FAGACE

au plus tard le 19 septembre 2016 et seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le 22 septembre 2016, soit 72 heures après la date limite de dépôt. Il est entendu que toute offre transmise par courrier express qui parvient au Secrétariat du Directeur Général par intérim après l'ouverture des offres, quelle que soit la date indiquée du cachet de la poste, ne sera pas prise en compte.

En rappel, à Lomé lors de la 8^{ème} session ordinaire le 22 juillet 2016, le Conseil des Gouverneurs du Fonds a pris d'importantes déci-

sions notamment l'adoption des états financiers exercice 2015 et des rapports des Commissaires aux comptes au 31 décembre 2015 ; la nomination de Madame Mawékouta ABOU AISSAH, Conseiller juridique du Directeur Général par intérim pour une durée de six mois à compter du 1^{er} juillet 2016 ; la nomination des membres du Comité d'Audit ; et la validation de la procédure de recrutement du Directeur Général du FAGACE.

Le FAGACE compte 14 Etats

(suite à la page 4)

Entre la convoitise chinoise et le regain d'intérêt japonais

Paris organise les premières Rencontres Africa 2016

* **Cina Lawson intervient sur la numérisation de l'économie africaine.**

Jean Afolabi

Sous le haut parrainage conjoint du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique de la France, en collaboration avec Africa France de Lionel Zinsou, et le Conseil économique, social et environnemental (CESE), se tiendra la première édition des Rencontres Africa 2016, à Paris, les 22 et 23 septembre 2016, plus importante manifestation économique sur l'Afrique organisée en France. D'après le ministère togolais des Postes et de l'économie numérique, de nombreux représentants d'institutions politiques et bancaires ainsi que des représentants de grandes entreprises sont attendus à cette rencontre s'inscrivant dans la volonté du chef de l'Etat français de financer des projets sur le continent africain. «Au-delà du renforcement de notre réseau de coopération et de l'éventuelle obtention de financement de certains de nos projets, des ateliers et conférences sur l'évolution numérique seront présentés. J'interviendrai dans le cadre d'une séance plénière sur la thématique de «la numérisation, levier de la nouvelle économie de l'Afrique», a laissé entendre Cina Lawson, ministre des Postes et de l'économie numériques.

Le potentiel économique que représente le Numérique en Afrique est considérable. Il est estimé qu'en 2025, la contribution de l'internet au PIB africain serait de 300 milliards de dollars notamment grâce au commerce en ligne et aux gains de pro-



Cina Lawson, Ministre de l'Économie Numérique

ductivité accomplis dans certains secteurs clés. Il existe des disparités selon les pays mais on constate une tendance générale avec déjà plusieurs pays dans différentes régions d'Afrique qui ont très fortement investi dans ce secteur.

Cette rencontre s'inscrit dans une nouvelle dynamique de la France vers l'Afrique, et fait écho aux engagements du Chef de l'Etat français, à la suite de la COP21, pour le financement de projets sur le continent africain. Africa 2016, c'est 3 000 rendez-vous d'affaires pour 800 entreprises de premier plan, dirigeants d'entreprises africaines, françaises et internationales, financiers et décideurs politiques, seront présents pour favoriser les réseaux, favoriser les partenariats économiques entre entreprises africaines et françaises et, entre entreprises africaines, faire naître des coopérations industrielles, économiques et technologiques, favoriser le transfert de savoir-faire et créer des emplois,

L'objet des Rencontres Africa 2016 sera également de produire un contenu à forte valeur ajoutée et novateur, qui seront repris pour la grande conférence des chefs d'Etats africains et français de Bamako en janvier 2017. La rencontre traitera notamment des thèmes de la ville durable (infrastructures, transport, eau...), de l'agriculture et de l'agrobusiness, des énergies, de l'innovation et de la révolution numérique, des financements et des partenariats publics privés, de la formation et des ressources humaines, dans le cadre de 6 conférences plénières de haut niveau et ateliers techniques parallèles.

La manifestation est également soutenue par l'Agence française de développement, EpiFrance, Business France, la CGPME, le CIAN, COFACE, le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et par de nombreuses Chambres de Commerce et d'Industrie.

Au Ghana

333,5 milliards Cfa pour le nouveau terminal à conteneur au port de Tema

Le Port de Tema au Ghana devrait se doter d'un nouveau terminal à conteneurs, financé pour un total de \$ 667 millions par la SFI (195 millions de dollars), filiale du groupe de la Banque mondiale, ainsi que par trois banques (472 millions de dollars), Bank of China, Industrial and Commercial Bank of China et Standard Bank, ainsi que la banque de développement des Pays-bas, FMO. Le projet est porté par l'Autorité des ports du Ghana,

APM Terminals (Pays Bas) et le groupe français Bolloré Transport & Logistics, rapporte le portail ouest africain CommodAfrica.

Selon la SFI, l'amélioration de la prise en charge des conteneurs devrait booster les échanges du Ghana avec un impact très positif sur l'ensemble de son économie. Il est estimé que ceci augmentera de 1,1 milliard de dollars la valeur ajoutée globale et créera 450 000 emplois nouveaux.

En rappel, le Port de Tema traite 90 des flux de marchandises transportées par mer. Le terminal à conteneur actuel a atteint sa capacité maximale et ne dispose pas de l'infrastructure nécessaire pour traiter de cargos en eau profonde. Ce nouveau terminal à conteneurs comprendra un quai long de 1 000 m, un parc à conteneurs, une nouvelle digue et un nouveau canal d'accès à fort tirant d'eau.

Après la nomination d'un intérimaire à Lomé en juillet

Le FAGACE entame le recrutement de son nouveau DG

(suite de la page 3)

membres que sont le Bénin, le Burkina, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Il a pour mission de contribuer au développement économique et social des Etats membres, en facilitant le

financement et la réalisation des projets de développement à travers la garantie des prêts à moyen ou long terme destinés au financement ou au refinancement d'investissements productifs ; la garantie des prêts à court terme visant à promouvoir le commerce ou les productions locales, à renforcer les institutions financières ou internationa-

les, notamment les microfinances ; la gestion de fonds pour le compte de tiers ; le financement des projets de développement ; l'allègement des conditions d'emprunt par la bonification du taux d'intérêt ou l'allongement de la durée de crédit ; la prise de participation dans le capital social d'entreprises nationales ou régionales.

Préservation des ressources forestières

L'Autorité pense à un marché physique de bois pour freiner la fraude

Dans le souci de préserver les ressources forestières, par la mise en œuvre des mesures relatives à la légalité dans l'exploitation et la commercialisation du bois, le ministère de l'Environnement et des ressources forestières a initié le projet de création, dans la ville de Lomé et de ses environs, d'un marché physique national de bois d'œuvre. Une mesure pour mettre fin aux multiples dépôts ou parcs à bois illégaux.

Lomé dispose de plusieurs entrepôts et parcs de bois destinés à

plique le contrôle de l'administration forestière. D'où l'idée de création d'un marché physique de bois qui a commencé par une étude prospective validée le 5 août 2016, indiquant-on.

Il devrait à terme permettre de supprimer les multiples dépôts ou parcs à bois dans la ville de Lomé, voire réglementer le secteur et éviter surtout les fraudes constatées souvent. En dehors de ce contrôle, il sera aussi un pôle d'échanges où toutes les informations relatives aux bois seront centralisées pour les né-

ris de prendre en compte les points de vue de tous les participants.

Une fois cette étude validée, explique-t-on au ministère de l'Environnement, une autre étape s'ouvre avec la définition de la stratégie pour la mise en place de ce lieu d'échange commercial, tout en apportant des orientations et des mesures pour sa gestion efficace. Au-delà de cette étude, d'autres seront élaborées afin de définir les caractéristiques et le système de traçabilité de celui-ci. La création du marché est bénéfique pour les exploitants et



l'exportation et à l'usage domestique, censé accueillir tous les bois, mais on estime au ministère de l'Environnement que certains exploitants véreux passent outre, ce qui com-

cessiteux. Aussi trois commissions constituées des parties prenantes ont-elles été formées pour examiner le document qui a été adopté. Cette approche participative a per-

commerçants de bois mais aussi pour les clients et l'administration forestière, a estimé Folly Djimonou, le directeur de l'Inspection des Ressources forestières.

Suite au développement de l'activité commerciale et bancaire

L'OHADA convie ses membres autour des risques liés à la tenue de compte

À la suite du succès enregistré lors de la précédente session à Cotonou, au Bénin, il est organisé une 4ème édition du séminaire de formation sur «L'analyse du risque juridique de l'activité de tenue de compte à la lumière de la jurisprudence bancaire», du 28 au 30 septembre 2016 à Ouagadougou (Burkina Faso). Sont attendus à cette importante formation des participants suivants venant de tous les pays membres de l'OHADA, et d'ailleurs : juristes de banques, d'établissements financiers et système financier décentralisé ; chargé de compte/Clientèle ; auditeur interne de Banque et Etablissement financier ; juristes d'entreprise ; magistrats ; auxiliaires de justice ; les clients utilisateurs de comptes bancaires ; les clients contradicteurs des Banques dans les litiges...

Le développement de l'activité commerciale et partant de l'activité bancaire s'est traduit de nos jours par un accroissement du risque vis-à-vis des Banques et Etablissements financiers. Si généralement la question du risque bancaire tourne autour de la responsabilité du Banquier dispensateur de crédit, celle relative au fonctionnement du compte et à l'utilisation des instruments de paiement communé-

ment appelé responsabilité du Banquier teneur de compte mérite également une attention toute aussi particulière.

En effet, disposer d'un compte bancaire est devenu aujourd'hui indispensable pour la majorité des personnes. La liberté d'ouvrir un compte devenu toute relative pour les personnes physiques a cédé la place à une véritable obligation pour les commerçants et les personnes morales. Un droit au compte a même été institué permettant à toute personne établie dans l'UEMOA et possédant un revenu régulier d'obtenir, d'office, l'ouverture d'un compte en banque.

On comprend aisément que l'activité d'ouverture et de tenue des comptes clientèle puisse comporter, pour le banquier teneur de compte, des risques fréquents de mise en responsabilité. Si est, actuellement, rare que le banquier soit mis en cause pour refus d'ouvrir un compte, il arrive souvent qu'il lui soit reproché un manque de vigilance lors de l'ouverture d'un compte, la mauvaise tenue du compte d'un client entraînant une demande de reddition de compte ; dans d'autres cas ce sera la clôture ou le maintien du compte qui portera sa mise en cause.

Doù l'intérêt de la présente communication proposée par INGEFIB CONSEIL sous le thème général : «L'analyse du risque juridique de l'activité de tenue de compte à la lumière de la jurisprudence bancaire». D'un point de vue spécifique, il s'agit de donner aux participantes les éléments leur permettant de : effectuer une revue des éléments de base de l'ouverture, du fonctionnement du compte et prestations s'y rapportant ; comprendre et s'approprier le cadre légal et réglementaire des éléments liés au compte et instruments de paiement ; relever les principales obligations du banquier dans la tenue des comptes de ses clients ; créer un cadre d'échanges visant à une sensibilisation sur l'importance de la qualité des services de gestion des comptes pour la sécurité juridique de la banque ; savoir identifier les actes constitutifs du risque en la matière ; approfondir la réflexion sur les moyens de prévention et gestion du risque dans la Banque ; procéder à une analyse de la jurisprudence de sorte à en tirer les leçons nécessaires à une meilleure prise en charge du risque bancaire ; acquérir les outils nécessaires à une veille juridique sur le sujet.

FOOTBALL/ LICENCES CLUBS

Des managers de licences clubs de la CAF de nouveaux outillés

Des représentants de clubs et d'associations venus de l'Afrique de l'Ouest et du Centre se sont réunis les 6 et 7 septembre 2016 à Yaoundé (Cameroun) pour participer à un séminaire sur l'octroi de licence aux clubs organisé par la FIFA en collaboration avec la Confédération Africaine de Football (CAF).

Hervé A.

Tenu au centre d'excellence de Mbakomo à Yaoundé, ce séminaire est le dernier d'une série que la FIFA organise en partenariat avec les confédérations afin d'informer les clubs et associations sur le système général d'octroi de licence ayant pour objectif de professionnaliser les clubs autour de domaines clés, que ce soit d'un point de vue technique, commercial ou de gouvernance.

Ce séminaire a rassemblé des représentants expérimentés de treize pays, notamment du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, du Sénégal, du Cap Vert, de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la République Démocratique du Congo, de la Guinée Equatoriale, du Cameroun, du Congo et du Togo afin qu'ils



puissent faire part de leurs vécus et partager les meilleures pratiques pour la professionnalisation des clubs de football sur le continent africain.

"C'est un séminaire qui nous permet de faire d'abord le chemin parcouru depuis le séminaire d'avril 2015 au Caire et de partager nos expériences. Le système de l'octroi des licences aux clubs", a indiqué Ahmed Harraz, le Manager de licences

clubs de la CAF.

La FIFA consulte par ailleurs de nombreuses parties prenantes du football afin de bâtir sur la qualité et l'expérience que possèdent les clubs de football africains. Ainsi, on trouve parmi les autres participants au séminaire des représentants de la CAF, des membres des ligues nationales africaines, des représentants de clubs, des anciens joueurs ainsi que des experts du football de club

venus d'Asie, d'Europe et des Amériques.

"Le système d'octroi de licence aux clubs a déjà été adopté par la CAF, 61 clubs de 26 associations membres étant ainsi actuellement licenciés en Afrique", a indiqué Sébastien Neuf, Directeur du département Football professionnel de la FIFA.

"À travers ces séminaires, nous souhaitons renforcer nos initiatives liées à l'octroi de licence aux clubs, en échangeant notamment les meilleures pratiques, afin d'améliorer les normes du football professionnel et développer la discipline au sein du continent africain. Ces efforts sont au cœur de la mission de la FIFA"

Ce séminaire est le quatrième du genre à se tenir en Afrique en 2016 après ceux d'Afrique du Sud, d'Éthiopie, et du Maroc

Tiger Woods espère revenir en octobre

L'ancien N°1 mondial Tiger Woods, absent du circuit professionnel depuis plus d'un an, espère faire son retour en compétition en octobre, a-t-il indiqué mercredi. "Je suis arrivé à un point dans ma convalescence où je peux mettre des compétitions à mon programme, mais j'ai encore du travail devant moi", a indiqué Woods sur son site internet. "La décision de disputer ces épreuves dépendra de mes progrès et de ma convalescence, j'ai l'espoir d'être prêt au niveau de mon jeu", a-t-il ajouté.

Woods, 40 ans, prévoit ainsi de participer au Safeway Open qui aura lieu du 13 au 16 octobre à Napa, en Californie. Il a ensuite placé l'Open de Turquie (3-6 novembre) à son calendrier, suivi de l'épreuve organisée par sa fondation, le Hero World Challenge, du 1er au 4 décembre aux Bahamas. Le golfeur le plus connu de la planète, qui a remporté 14 titres majeurs dans sa carrière, a été opéré du dos en octobre 2015, pour la troisième fois en moins de deux ans.

Sa dernière compétition sur le circuit PGA remonte à août 2015, lors du Wyndham Championship dont il s'était classé 10e, son meilleur résultat en 2015. Depuis, il a soufflé le chaud et le froid sur son avenir sur le circuit : pour la première fois, il a ainsi admis publiquement qu'il se faisait à l'idée de ne plus pouvoir remporter de titre du Grand Chelem.

"C'était difficile de rater des tournois importants à mes yeux, mais cette fois, je n'ai pas voulu précipiter mon retour sur le circuit", a expliqué "le Tigre" qui pointe désormais à la 711e place mondiale. "La compétition me manque", a-t-il conclu dans son communiqué.

Les joueurs les mieux payés de Serie A !

La Gazzetta dello Sport a révélé dans son édition quotidienne de mercredi les salaires de tous les joueurs de Serie A. Daniele De Rossi n'est plus le joueur le mieux payé dans un top 10 largement dominé par la Juventus Turin.

Cet été, la Juventus a assommé le mercato en Italie avec notamment le recrutement à prix d'or de Gonzalo Higuaín. Le club turinois n'a pas hésité à casser sa tirelire pour s'offrir le serial buteur argentin du Napoli. Mais si la Juve a payé le prix fort en indemnité de transfert, elle a aussi offert le salaire le plus important d'Italie. La Gazzetta dello Sport, qui publie chaque année les salaires de l'intégralité des joueurs évoluant en Serie A, assure que Piola est désormais le joueur le mieux payé de la Botte avec un salaire de 7,5 M€ par an.

L'ancien buteur du Real Madrid détrône l'emblématique milieu de l'AS Roma, Daniele De Rossi, leader de ce classement symbolique la saison passée. Sur la troisième marche du podium, c'est une autre recrue de la Juventus, Miralem Pjanic qui se place au troisième rang avec un salaire de 4,5 M€ par an. Et si Paul Pogba a quitté l'Italie pour l'Angleterre, le champion d'Italie en titre place 8 joueurs parmi les 15 plus gros salaires de Serie A.

Au niveau des entraîneurs, c'est bien évidemment le coach de la Juventus Massimiliano Allegri qui est le mieux payé de Serie A avec un salaire estimé à 5 M€ par an. Viennent ensuite Luciano Spalletti (AS Roma, 3 M€), Frank de Boer (Inter Milan, 2,5 M€) et Vincenzo Montella (Milan AC, 2,2 M€).

Bedimo veut relever le challenge de l'OM

Première recrue de l'été marseillais, Henri Bedimo n'a disputé en tout et pour tout que 17 minutes sous son nouveau maillot. Touché aux ischio-jambiers contre Toulouse (0-0), en ouverture du championnat, le défenseur camerounais revient sur les circonstances de son arrivée à l'Olympique de Marseille. Un transfert qui n'allait pas de soi.

"Honnêtement, venir n'a pas été une décision facile à prendre", raconte Henri Bedimo dans La Provence. "Il y avait pas mal de paramètres à considérer. J'avais de belles offres de Besiktas et de Fenerbahçe. J'ai pris cette décision avec mon entourage. L'environnement a été déterminant, car il fallait quitter la France pour la Turquie." Mais "l'OM reste attractif", continue-t-il. "Je suis une personne de challenges. Je trouve mon excitation dans la difficulté. Ça m'excite de voir que beaucoup ne croient pas au projet sportif. Marseille représente beaucoup sur le continent africain, en Europe et dans le monde. Ce club est aimé. Je voulais vivre ce challenge".

"L'OM, c'est la passion, poursuit l'ancien défenseur de l'Olympique Lyonnais. On la touche un peu plus du doigt quand on est à l'intérieur. Je vois beaucoup d'engouement, beaucoup d'attentes aussi. Mes amis supporters de l'OM me disent souvent que c'est un club populaire qui regroupe toutes les classes sociales. Quand on aura des résultats, je m'attends à encore plus d'engouement. Au quotidien, même quand je vais faire des courses, les supporters ont toujours un mot sympa, m'encouragent, disent qu'ils ne veulent plus vivre la même année galère que l'an dernier. Ils aimeraient retrouver le sourire, voir leur équipe bien jouer pour être joyeux".

FOOTBALL

Le démarrage du championnat maintenu au 11 septembre 2016

Le championnat national de football de Togo démarre bel et bien ce week-end, malgré les souhaits de certains clubs de le voir repoussé de quelques semaines afin de mieux se préparer. C'est ce qu'a déclaré le Secrétaire Général de la Fédération Togolaise de Football (FTF), Pierre Lamadkou, mercredi à la presse sportive.

Alors que les clubs éprouvent des difficultés pour l'établissement de la licence de leurs joueurs, la Fédération Togolaise de Football n'entend pas différer le démarrage du championnat prévu pour ce week-end. C'est en substance ce qu'a indiqué Pierre Lamadkou, le Secrétaire Général de la FTF. "Un éventuel report de la reprise des championnats compromettrait le planning de la saison 2016-2017, la tenue du Tournoi de l'UEMOA ainsi que les préparatifs du Togo pour la CAN 2017", a objecté Pierre Lamadkou avant de donner des précisions sur les mesures prises en guise d'assouplissement pour faciliter l'établissement des licen-

ces.

"Les joueurs détenteurs d'une ancienne licence peuvent évoluer avec s'ils n'ont pas changé de club; les joueurs ne disposant pas d'une ancienne licence peuvent se faire établir une licence collective pour le compte d'un club, sous la foi de leurs pièces d'identité et enfin, les joueurs mutés peuvent jouer avec leur ancienne licence en plus de leur contrat de transfert", a-t-il concédé aux clubs qui ont jusqu'à la fin de la phase aller du championnat pour régulariser les licences qui seraient établies provisoirement pour les joueurs qui ne détiennent pas toutes les pièces d'identité leur permettant de



rentrer dans le système d'information mis en place par la FTF.

La FTF qui a fait virer sur le compte des clubs une avance de 5 millions de francs sur un total de 15 millions dont 3 millions pré-

levés pour les déplacements des clubs de D1. A cela, il faut ajouter la souscription d'une police d'assurance responsabilité civile afin de couvrir les risques liés à l'organisation et à la gestion des résultats.

CAN/QUALIFICATION DU TOGO POUR LA PHASE FINALE DE LA CAN 2017

Claude Le Roy : "J'ai encore du mal à le réaliser"

Claude Le Roy revient dans un entretien à Jeune Afrique.com sur la qualification inespérée du Togo pour la CAN 2017, après un succès face à Djibouti (5-0) et une série de résultats favorables.

Cette qualification vous semblait-elle illusoire avant le match à Lomé contre Djibouti ?

Quelques jours avant la rencontre, j'avais dit à Faure Gnassingbé, le président de la République, que nous avions 1% de chances d'aller au Gabon. Après le succès de la Libye au Cap Vert samedi (1-0), c'est monté à 15%. Mais il fallait battre les Djiboutiens, et aussi atteindre le score de Tunisie-Libéria (4-1). Et ce qui est arrivé est inimaginable ! J'ai encore du mal à réaliser. Cette qualifi-

cation a été accueillie par des moments de liesse à Lomé. Les gens sont vraiment heureux, car si le Togo avait été éliminé, on parlait pour plus d'un an de matches amicaux, les Éperviers n'étant plus concernés par la Coupe du monde 2018.

Vous êtes en place depuis le mois d'avril. À votre arrivée, le climat était morose autour de la sélection et du football togolais...

Déjà, la nouvelle fédération a décidé que le championnat, après quatre années d'interruption, devait impérativement reprendre. Ce sera le cas le 11 septembre. Un championnat qui fonctionne, c'est essentiel. Partout où je suis passé en Afrique, j'ai fait appel aux joueurs locaux. Ensuite, j'ai souhaité que la

sélection dispose d'un vrai cadre de travail, au niveau des déplacements, de l'hébergement, des équipements, du suivi médical, etc... Et il ne faut pas oublier que le Togo a un bon potentiel. Vous avez Adebayor, Agassa, F. Ayité, Roméo, Gpaké, Akakpo, etc... J'ai aussi voulu qu'existe une sélection locale. Il y a un peu plus de 30 ans, quand j'étais arrivé au Cameroun, j'avais sillonné le pays avec les locaux pour jouer des matches amicaux. C'est ce que nous avons fait au Togo ces derniers mois. Et j'ai visité des académies, assisté à de nombreux matches de quartiers.

Quel va être votre programme à court terme en vue de la CAN ?

D'abord, disputer des matches



amicaux aux dates Fifa d'octobre et novembre. Et continuer à chercher des binationaux qui pourraient nous rejoindre. Comme Peniel Mlapa (un allemand d'origine togolaise évoluait au VfL Bochum, en Ligue 2 allemande, ndr) ou Kalen Damessi, de Concarneau (National). Par contre, pour Corentin Tolisso (Lyon), ce sera beaucoup plus compliqué, on le sait. Mais on va essayer quand même.

Sous financement de la BADEA et de la BID, à fin septembre Le projet de développement de la plaine de Djanglé mis en branle

Suite à la pose de la première pierre, le 13 février 2015 par le Premier ministre d'alors, Arthème Ahoomey-Zunu, symbolisant le démarrage du Projet de développement rural de la plaine de Djanglé (PDRD), le PDRD entre dans sa phase effective d'exécution, avec l'annonce par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique d'une série d'offres à bouder fin septembre. Pour le délai du 28 septembre, des soumissionnaires sont invités à postuler pour des travaux de construction de six (6) magasins avec aires de séchage sur le périmètre aménagé du projet. Délai d'exécution des travaux : 8 mois.

Le jour d'après, des soumissions sont à doter dans le cadre de travaux de réalisation d'un réseau de mini Adduction d'eau potable (AEP) dans la zone du projet. Ici, l'entreprise adjudicataire aura la charge de réaliser : 1 forage équipé de pompe et équipements électromécaniques et un débit de production de 18.67 m³/h ; 1 forage équipé de pompe et équipements électromécaniques et un débit de production de 9.33 m³/h ; 1 château d'eau de capacité 100 m³ ; 1 château d'eau de capacité 50 m³ ; 1 réseau de refoulement en PVC de 544 m en diamètres 75 et 110 ; 1 réseau de refoulement en PVC de 12320 m en diamètres 40, 50, 63, 75 et 110 ; 9 bornes fontaines minimum Le délai d'exécution des travaux est également de huit (08) mois, hors saison des pluies.

Le 30 septembre, enfin, il sera bouclé, dans le cadre du même projet, des offres pour des travaux de construction/réhabilitation des infrastructures de santé et d'assainissement, construction et équipement des infrastructures scolaires. Les travaux sont constitués en six (6) lots: (i) construction d'une (01) unité de soins périphériques à Djanglé Centre ; (ii) réhabilitation d'une (01) unité de soins périphériques à Lébé ; (iii) construction de six (06) blocs de latrines ECOSAN à deux cabines sur le périmètre aménagé ; (iv) construction de trois (03) bâtiments scolaires à trois (03) salles de classe d'écoles primaires avec bureau et magasin et équipement des salles de classe en tables bancs et mobiliers de bureaux avec la construction de quatre (04) blocs de latrines VIP à trois (03) cabines à Djanglé Centre ; (v) construction d'infrastructures socio collectives à Abolavé réparties en deux (02) sous lots, que sont la construction d'un (01) bâtiment scolaire à trois (03) salles de classe avec bureau et magasin et équipement des salles de classe en tables bancs et mobiliers de bureaux avec la construction de quatre (04) blocs de latrines VIP à trois (03) cabines à Djanglé Centre ; (vi) construction d'infrastructures socio collectives à Abolavé réparties en deux (02) sous lots, que sont la construction d'un (01) bâtiment scolaire à trois (03) salles de classe avec bureau et magasin et équipement des salles de classe en tables bancs et mobiliers de bureaux avec la construction de quatre (04) blocs de latrines VIP à trois (03) cabines au CEG Gbarrakopé. Le délai d'exécution est de : 8 mois pour chacun des lots 1, 2, 4 et 5 ; 6 mois pour chacun des lots 3 et 6.

bureau et magasin et équipement des salles de classe en tables bancs et mobiliers de bureaux au Collège Général d'Initiative Locale (CEGIL) avec la construction de deux (02) blocs de latrines VIP à trois (03) cabines ; (vi) construction d'infrastructures socio collectives dans la zone de Gbarrakopé/Hlankopé/Améli bomé/Pouikéji, à savoir un (01) bâtiment scolaire à quatre (04) salles de classe avec bureau et magasin et équipement des salles de classe en tables bancs et mobiliers de bureaux avec la construction de deux (02) blocs de latrines VIP à trois (03) cabines au CEG Gbarrakopé. Le délai d'exécution est de : 8 mois pour chacun des lots 1, 2, 4 et 5 ; 6 mois pour chacun des lots 3 et 6.

D'un coût total estimé à 9,6 milliards de francs Cfa, cofinancé par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA, 4,350 milliards de francs), par la Banque islamique de développement (BID, 4,350 milliards de francs) et par l'Etat togolais (900 millions de francs), sur une durée de mise en œuvre de 5 à 6 ans, le Projet de développement rural de la plaine de Djanglé vise le développement et la diversification des cultures vivrières en mettant un accent particulier sur l'intensification de la culture du riz à travers l'aménagement d'un périmètre irrigué de 340 hectares, avec des ouvrages connexes. Le PDRD se veut un projet intégré qui prend également en compte les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'environnement afin de produire un impact significatif sur les conditions de vie des populations de la zone, soit plus de 17.000 habitants. L'objectif principal est donc de contribuer à l'autosuffisance alimentaire du pays, à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dans la zone du projet. Un projet qui couvre la rive gauche du fleuve Zio, à 13 km au nord de la capitale Lomé sur la route nationale Lomé-Vogan, et embrasse 8 villages (Djanglé, Lébé, Adjidomé, Akodessewa, Flacomé, Ameliké, Abolavé et Adidomé) dans la préfecture du Zio.

Avec sept grandes composantes, les réalisations attendues du Projet de développement rural de la plaine de Djanglé se présentent comme suit : (i) l'aménagement de 340 hectares de terres agricoles, la réalisation de 11 km de réseau d'irrigation (canaux d'irrigation et ouvrages connexes), la réalisation de 12,5 km de réseau de drainage, le curage du lit du fleuve sur environ 5 km, la construction d'une digue-piste pour la protection du périmètre, la construction de 15 km de piste intérieure, en ce qui concerne la composante

«Aménagement des terres agricoles» ; (ii) l'acquisition de 6 motoculteurs, 3 décatrqueuses, 2 batteuses, 3 calibreuses, 3 vanneuses, 6 pulvérisateurs, et la construction de 6 magasins de stockage, 6 aires de séchage, 8 unités piscicoles ainsi que la mise à la disposition des producteurs de crédits agricoles pour l'achat des intrants, pour le volet «Appui à la production agricole». Au rang des mesures d'accompagnement, il est cité la construction et l'équipement de cinq écoles primaires, la réhabilitation et aménagement de 36 km de pistes rurales, la réalisation d'une mini-adduction d'eau potable pour les huit villages et construction de 6 abreuvoirs pour le cheptel, la construction et l'équipement d'un centre de santé et la réhabilitation d'un autre. Une indemnisation sera accordée aux producteurs pour occupation temporaire des terres. Sans oublier l'octroi des micro-crédits aux habitants de la zone du projet pour les activités génératrices de revenus.

Au cours d'une visite de travail du ministre Nicoué Broohm Le Maroc augmente le quota togolais à 40 places pédagogiques assorties de bourses

Le Maroc a décidé de réviser à la hausse le quota attribué au Togo en matière de places pédagogiques assorties de bourses, en passant de 30 à 40 places soit une augmentation de 10 places, a annoncé le directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Abderrahim Kadmiri. L'annonce a été faite lors d'une rencontre de travail avec Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres et son homologue togolais Octave Nicoué K. Broohm, en visite de travail dans le royaume, du 4 au 10 septembre, à la tête d'une importante délégation togolaise, indique-on de source officielle marocaine.

«Nous avons examiné les modalités de la mise en application de cette augmentation à partir de l'année prochaine», a précisé M. Kadmiri dans une déclaration rapportée hier jeudi par l'Agence marocaine de presse, notant que «le



Octave Nicoué K. Broohm Ministre de l'Enseignement Supérieur

nombre des étudiants togolais au Maroc dépasse, cette année, les 160, tous niveaux confondus et toutes branches comprises». La réunion a été marquée par la signature d'une déclaration d'intention entre le Maroc et le Togo, traduisant la volonté commune des

deux parties d'échanger les différentes expertises dans le domaine de l'enseignement supérieur et de consolider la coopération entre les universités des deux pays en matière de création de programmes académiques communs.

Pour la construction de deux usines d'égrenage Un prêt de 20 milliards Cfa pour le coton malien

La Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) va bénéficier d'un prêt de 20 milliards de francs Cfa de la part d'un pool de six banques maliennes constitué de la Banque malienne de développement (BMD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Coris bank, la Banque internationale pour le commerce et l'industrie au Mali (BICIM), la Banque Atlantique et Ecobank.

La convention de financement a été signée le jeudi 24 août par Modibo Koné, PDG de la compagnie publique malienne et Amadou Sidibé, Directeur général de la Banque de développement du Mali (BMD), indique Financialafrik. Cette enveloppe représente un reliquat d'un investissement de 35 milliards sur lesquels la BOAD avait déjà versé 15 milliard en avril dernier.

L'investissement servira à la construction de deux usines d'égrenage à Kadiolo et à Kimparana, ainsi qu'à la réhabilitation de trois autres unités industrielles à Sikasso, Dioila et Koumantou. Les deux nouvelles usines d'égrenages auront chacune une capacité de production de 50 000 tonnes de graines, tandis que la rénovation des trois autres usines permettra de relever leurs capacités de 20 000

tonnes au total. Ces nouvelles usines viendront augmenter de 20% les capacités d'égrenage de la CMT, estimées à 575 000 tonnes par an. D'ici 2018, l'entreprise malienne vise une capacité d'égrenage de 800 000 tonnes.

Pour la réalisation de ces infrastructures, la CMDT s'est allié au groupe agro-industriel français Geocoton, avec qui il a déjà signé un accord en fin mars.

AVIS DE DECÈS

Son Excellence Mr KLASSOU Sélom, Premier Ministre, son épouse et leurs enfants.
Togbé Ahuawoto Savado Zankli LAWSON VIII, Chef traditionnel de la ville d'Aného (Préfecture des Lacs).
Togbui Odjima KALPE IV, Chef du Canton de Vogan (Préfecture de Vo).
La Collectivité FOLISOSRO d'Adokpémé (Aného).
La famille EKUE-KUPIN d'Agbodji (Aného).
La famille AMEGANVI d'Agbodji.
La famille AFFEY en République de Côte d'Ivoire (RCI).
La famille TOLLA (RCI).
La famille OKA (RCI).
La famille HOUPHOUËT (RCI).
La famille AGBOH AHOUËLETE de Lomé et de Vogan.
Son Excellence Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH, Archevêque Métropolitain de Lomé.
Son Excellence Mgr Benoît ALOWONOU, Evêque du Diocèse de Kpalimé.
Révérend Père HODJI Luc, Curé de la Paroisse Sainte Croix de Sanguera, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants.
Révérend Père AZIABU Johannes, Curé de la Paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè et ses Vicaires.
Noble Ordre des Chevaliers et Dames Auxiliaires de Saint Jean International.
Les familles parentes, alliées et amies

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :

Noble Dame AMEGANVI-KANGNI Adakou Lucie,
épouse AGBOH AHOUËLETE

Agent technique de Santé à la retraite
Pieusement endormie dans le Seigneur le 07 août 2016 à Lomé dans sa 75^e année.

Jeudi 08 septembre 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte, sis à Bè Pa de Souza, 4, rue Gallou à Lomé.

Vendredi 09 septembre 2016

08h00 : Levée du corps
09h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

Dimanche 11 septembre 2016

10h00 : Messe d'actions de grâce en la même église.
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire :
Domicile de la défunte, maison AGBOH sise à Bè Pa de Souza, 4, rue Gallou, 4è rue après le Collège Polytechnique Bruce (TADJIN).

Pour juguler efficacement les épidémies au Togo

Le PNUD et l'OMS accompagnent financièrement les unités d'alerte

Ces derniers temps, il est donné de constater que la région septentrionale est en proie à des épidémies de méningite et de la ssa, et manque cruellement de dispositifs pour prévenir la fièvre à virus Ebola. Afin de lui doter d'un système d'alerte performant de divulgation d'information et d'isolement des malades, le Programme des

nations unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont fait don de matériels informatiques, de mobiliers de bureau, de lits pour l'isolement des malades, etc. d'un montant total de près de 40 millions de francs CFA. La réception de don s'est déroulée ce 5 septembre 2016 dans l'enceinte

du PNUD à Lomé avec le ministre de la santé, la représentante du PNUD au Togo et celle de l'OMS, en présence des représentants des structures bénéficiaires en l'occurrence les directions régionales de la santé de la Centrale, de la Kara et des Savanes.

Mme Khardiata Lo N'Diaye, représentante-résidente du PNUD

au Togo, a rappelé les circonstances dans lesquelles le don est intervenu: « Le PNUD, aux côtés des autres partenaires, a voulu faire un geste à l'endroit du ministère de la santé. Vous savez qu'il y avait l'épidémie à virus Ebola qui faisait rage dans la sous région. Ensuite il y avait la méningite, etc. Ce sont des épidémies qui, heureusement, ont été très bien gérées au Togo malgré leur très forte prévalence dans la sous région. Cela a montré de bonnes capacités de prise en charge. La gestion de ces épidémies a souligné un besoin tout aussi important de renforcement du système de santé, particulièrement dans sa capacité de réponse aux urgences. Le ministère a voulu promouvoir le renforcement d'un centre opérationnel des urgences pour être au plus près de la réponse et déclencher une alerte lorsqu'une épidémie se déclare. C'est dans ce cadre que le PNUD, aux côtés des autres agences notamment



Echanges de documents entre le ministre de la santé et les partenaires

l'OMS, a voulu apporter sa contribution à cet effort du Togo.»

Dr Lucile Irboua, représentante de l'OMS au Togo, a précisé qu'«un renforcement des services sanitaires devrait se faire pour l'isolement des malades non seulement atteints de la fièvre lassa mais pour tous ceux atteints de maladies hautement contagieuses. À côté de cela, il est apparu d'aider la coordination d'urgence de fonctionner. C'est pour cela qu'un don a été également offert

dans ce sens.»

Ce don à l'endroit des bénéficiaires ne peut que les réjouir. Pour preuve, Karabou Potchoziou, directeur régional de la santé de la Kara, après avoir exprimé sa satisfaction, rassure que « nous en ferons bon usage et nous ferons en sorte qu'il soit destiné aux populations.»

En rappel, le don du PNUD est évalué à environ 30 millions CFA. Celui de l'OMS se chiffre à près de 9 millions.

Malgré la crise économique

Les obsèques restent toujours mondaines au Togo

Les cérémonies funèbres deviennent des occasions pour afficher son statut social. Des rendez-vous que les togolais ne veulent plus rater.

Etonam Sossou

Gauthier vient d'apprendre le décès de son père. Il est attristé par la nouvelle. Mais la douleur de ce jeune professeur en service dans un lycée de la place va au-delà de celle née de la perte d'un être cher. Lui qui s'était promis d'enterrer dignement son père. Il lui faudra du temps s'il veut tenir sa promesse. Comme l'exige presque la mode, cet enseignant veut marquer les esprits de ceux qui viendront assister aux obsèques de son géniteur.

Si dans certains coins du pays, on ne fait pas toujours attention à la personnalité du défunt, dans d'autres le rang social du décédé est déterminant pour le type d'obsèques qui lui sont réservées. « On n'enterre pas un chef comme un notable, ou comme un simple membre de la communauté », souligne Alain T., qui semble s'y connaître. Reste que de plus en plus, les obsèques sont de véritables occasions pour se faire voir.

La démonstration commence souvent à la morgue. Très souvent, ce n'est qu'après plusieurs semaines, voire des mois passé à la morgue que les membres de la famille se décident à organiser la

mise en bière du corps. Le niveau de la fortune se mesure à la qualité du cercueil, fait avec du bois rare, des gerbes de fleurs qui recouvrent presque entièrement le cercueil, des foulards, tee-shirts, casquettes et autres gadgets marqués de l'effigie du mort.

Puis, il y a les interminables cortèges de véhicules avec gyrophares et sirènes qui font un bruit à vous rompre le tympan à leur passage. Un responsable des pompes funèbres, qui fait dans la location des corbillards et la vente des cercueils, indique qu'il est difficile d'évaluer le coût d'une levée de corps. « Tout dépend de celui qui vient solliciter nos services. Le prix des cercueils oscille entre 50 000 FCFA et un million de FCFA. Ça se négocie, un client peut dépenser 300 000 FCFA tandis qu'un autre mettra deux millions de FCFA pour le même travail ». À cela s'ajoute la location du corbillard. Le prix varie selon le prestige qu'il offre et la distance à parcourir, et peut se négocier au-delà du million de FCFA.

Une autre étape au cours de laquelle la fortune familiale est mise en exergue est le moment de l'inhumation et de la collation. Après avoir dépensé énormément d'ar-

gent dans l'impression des « faire-part », des banderoles, des livrets programmes pour mieux indiquer à l'assistance la « valeur de celui qui s'en va », certaines personnes n'hésitent pas à faire filmer la cérémonie. On note aussi la présence des groupes de danses, des offices religieux qui mettent en scène à la fois plusieurs hommes de Dieu. Pour mettre tout le monde à l'aise, on invite un service traiteur qui assure la totalité de la collation. La boisson n'est pas en reste, avec un accent sur la marque. Plus il est coûteux, mieux il donne de la valeur à la cérémonie. « Chez nous, on ne peut pas parler de collation sans viande de chèvres ou de boeuf, ce sont des mets essentiels pendant les obsèques », lance Jeannine. Il y a quelques années un homme d'affaires qui avait perdu sa mère, aurait dépensé plus de 100 millions FCFA pour les obsèques de cette dernière. Tout ceci fait dire à un responsable des pompes funèbres que « le gros des dépenses se fait au niveau de la collation, ce n'est pas ici. Si un homme doit dépenser 8000 FCFA pour chaque plat servi, et il reçoit juste 500 personnes, ça fait combien », se demande-t-il.

Vacances utiles et citoyennes

Fin du Centre Aéré édition 2016

Le centre aéré de vacances édition 2016 a été officiellement clôturé le 06 septembre 2016, après deux semaines d'intense animation à la maison des jeunes d'Amadahomé. La ministre en charge de la Jeunesse, Mme Victoire Tomégah-Dogbé était accompagnée pour la circonstance de M. Mawussi Djossou Sémondji, Conseiller du Président de la République, M. Aboka Kossi, Président de la Délégation spéciale de la préfecture du Golfe et d'autres personnalités politique et administrative.

Les centres aérés constituent l'une des composantes du programme « vacances utiles et citoyennes », et visent à offrir aux jeunes vacanciers, des moments d'apprentissage, de par-

tage et de solidarité mais aussi à favoriser le brassage entre eux et à promouvoir les valeurs citoyennes.

À la différence des colonies de vacances qui ont un caractère résidentiel, les activités des centres aérés n'occupent les jeunes que pour la demi-journée. Elles sont destinées aux jeunes vacanciers de 15 à 28 ans, ayant un niveau minimum de la classe de 5^e.

Les 403 participants retenus pour cette édition ont eu la chance d'apprendre de petits métiers en occurrence la décoration de chaussures, la préparation de savon liquide, la fabrication de perles, la sérigraphie et l'art culinaire. Des communications sur le civisme, la citoyenneté, la santé

sexuelle, le VIH etc. leur ont été développées.

Mme Victoire Tomégah-Dogbé et sasuite n'ont pas manqué de prodiguer d'utiles conseils aux vacanciers qui, à leur tour, ont exprimé leur gratitude aux autorités, à travers leur porte-parole. Des kits scolaires ont été offerts à tous les participants

Pour rappel, depuis 2011, le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, a lancé le programme « vacances utiles et citoyennes » dont l'objectif est de promouvoir la culture de l'excellence d'une part et d'autre part favoriser l'intégration sociale et l'éducation à la citoyenneté des jeunes.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1336 DE LOTO BENZ DU 24 Août 2016

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ a été effectué ce mercredi 07 Septembre 2016 par la LONATO à son siège à Lomé et porte le N° 1338.

Lors du dernier tirage, c'est à DAPAONG, KARA, ATAKPAME et LOME que des gagnants sde gros lots ont été enregistrés.

La ville de DAPAONG s'est démarquée par un gros lot de 1.000.000 F CFA gagné auprès de l'opérateur 1108.

Ainsi, les points de vente 10027 et 20027 basés à KARA et à ATAKPAME ont recensé respectivement un lot de 625.000 F CFA et un lot de 675.000 F CFA.

À LOME, nous avons dénombré, un lot de 500.000 F CFA, deux lots de 750.000 F CFA, un gros lot de 2.000.000 F CFA et un gros lot de 2.150.000 F CFA gagnés auprès des opérateurs 70136, 3013, 90026, 6218, 6307.

Il faut signaler qu'un parieur basé à KARA vient de remporter un des gros lots gagnés à ABIDJAN lors du tirage régional de la TCE 2016. Avec son ticket portant le N° K690675, il gagne la somme de 2.000.000 F CFA. La remise de ce lot se fera à KARA le 13 Septembre 2016. Vous aussi, continuez à tenter votre chance avec les tickets de la TCE 2016.

Au grattage, vous pouvez encore gagner jusqu'à 500.000 F CFA et au tirage deux lots de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas et tentez votre chance avec la TCE 2016.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1338 de LOTO BENZ du mercredi 06 Sept. 2016

Numéro de base

62

81

28

47

66



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE**
pour **Tous**
BAISSE
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**
est **UNIQUE** "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes